



E A U P O T A B L E

Aqualter - 13, rue Henri Poincaré 28000 Chartres
Tél. 02.34.43.90.22 – www.cmeau.com

SEMOP au capital de 1 00 000 € - RCS 814 969 671 R.C.S. Chartres
TVA intracommunautaire : FR66814969671 – NAF 36.00.Z

PAYEZ VOS FACTURES PAR PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Adhérez dès maintenant à ce service gratuit pour répartir vos paiements

Il vous suffit de remplir le formulaire qui figure au dos de cette page et de l'adresser à votre service client.

- Mieux maîtriser son budget,
 - Ne plus se préoccuper des délais de paiement,
 - **Economiser les frais postaux :**
en ayant des mensualités identiques calculées sur la base de votre dernière facture réelle. Elles seront prélevées le 10 de chaque mois.
- Le solde est prélevé ou remboursé en fin de cycle.**
- Vous pouvez à tout moment adapter ou arrêter la mensualisation.



**Adressez-nous le mandat ci-contre complété, signé et
joindre un Relevé d'Identité Bancaire**



à l'adresse de votre service abonné
(indiquée dur votre facture)

ou par mail:



mensualisation@cmeau.com

Des questions ?



Contactez votre service abonnés :



au numéro de téléphone
(indiqué sur votre facture)

ou en vous connectant sur :



www.cmeau.com



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez Cmeau à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Cmeau. En cas de désaccord, vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte.

Débiteur

(coordonnées du titulaire du compte à débiter)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

Référence abonné (voir sur votre facture) :

IBAN :

BIC :

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) comportant la mention BIC-IBAN

Fait à :

Date :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier pour le gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés.

Créancier

Vous optez pour :

☐ le prélèvement automatique



☒ le prélèvement mensuel

CHARTRES MÉTROPOLE EAU

Hôtel de ville de Chartres - Place des Halles

28 000 CHARTRES

identifiant créancier SEPA (ICS)

FR1922Z807290

Référence Unique de Mandat (RUM) - cadre réservé Cmeau :

Prélèvement : Récurrent/Répétitif

Signature

